



L'implication citoyenne renforcée par le numérique

de l'accès public accompagné aux pratiques collaboratives ouvertes

PAR MICHEL BRIAND,

CONSEILLER MUNICIPAL EELV, VICE PRÉSIDENT DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE



La ville de Brest a élaboré une politique du numérique sous l'impulsion de l'élu écologiste Michel Briand. En mettant en avant des notions telles que « l'accessibilité accompagnée », le « faire avec » et le « donner à voir », le « libre » et la coopération, « l'internet pour tous » encourage une implication citoyenne et associative. Une manière de développer, au moyen du numérique, des « biens communs » au bénéfice de la collectivité.

PERMETTRE À TOUS D'ÊTRE CONNECTÉS

La politique de la Ville s'est construite en plusieurs étapes décisives qui ont été portées en concertation entre les habitant/es, les élu/es et les acteurs de la médiation numérique. Cela a permis, par exemple, la mise en place de l'abonnement à 1€ et son accompagnement étendu progressivement aux quartiers concernés par la politique de la Ville, ainsi que le réseau des 108 points d'accès publics à internet (les PAPI).

POUR UNE CULTURE ACTIVE DE L'INTERNET

En soutenant le développement des sites participatifs où l'écriture est libre, « internet à Brest » est devenu un espace ouvert auquel participent les habitants en écrivant des dizaines d'articles par semaine. Ce « donner à voir » fait que les acteurs s'impliquent et portent près de 40 initiatives soutenues chaque année par la ville.

PROMOUVOIR LA COLLABORATION ET LE PARTAGE

L'édition d'un support contenant des logiciels libres et performants utilisables par tous a permis à Brest une large diffusion de ces outils. La promotion des logiciels libres et des contenus gratuits ouvre vers une société du partage, de la mutualisation et de la collaboration. Ces démarches démontrent la force, la réactivité, l'inventivité du travail collaboratif.

Michel Briand, en charge du projet: « Le "libre", c'est donner à tous l'accès aux technologies existantes mais surtout permettre à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et d'ébaucher une politique publique des "biens communs" ».



Michel Briand

CONSEILLER MUNICIPAL EELV, VICE PRÉSIDENT DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Michel.Briand@Brest-Metropole-Oceane.eu

<http://www.a-brest.net/auteur2.html>

FORMER LES UTILISATEURS

Les ateliers hebdomadaires et les formations à l'animation collaborative nourrissent un terrain fertile en projets. « Une fois outillés les citoyens et associations multiplient les initiatives. » L'élu écologiste énumère quelques-uns des projets collectifs qui ont pu ainsi voir le jour à Brest : « l'élaboration de cartes participatives, l'émergence des fermes de services numériques libres, d'ateliers d'autofabrication (« fablab »), d'un portail des savoirs ou encore d'un réseau d'une centaine d'innovations sociales ouvertes... »

si j'étais Maire

Michel BRIAND : « Cette méthode d'action collaborative développée autour de la politique du numérique, de l'économie sociale et solidaire, peut guider la politique publique en général. Sur nos territoires, l'innovation sociale est abondante, elle implique des centaines de personnes à Brest. Encore faut-il la mettre en lumière et croiser les réseaux d'acteurs... »

À côté de choix de solidarité et de développement durable, cette attention à l'innovation ascendante change la politique. Cette innovation sociale ouverte originale peut être le moteur d'un territoire en transition animé par ses habitants/es : les écologistes, eux, reconnaissent cette richesse. »

Aller plus loin

Le réseau de l'innovation sociale ouverte « libre, durable et solidaire » rend visible ce foisonnement d'initiatives et la convergence autour des valeurs de coopération et de partage. La description des « comment faire » réutilisables ici et ailleurs permet un changement d'échelle. Les textes en ligne : http://wiki.a-brest.net/index.php/Texte_du_service

Une méthode d'action

- **« Faire avec » : faciliter l'appropriation de la politique initiée.** Plutôt que de créer des centres d'accès à internet « ex nihilo », le choix s'est porté sur l'existant, avec les équipements de quartier, les associations d'insertion, pour développer les PAPI. Cette démarche de coopération co-construit une politique publique « Mairie/associations » et permet une médiation du numérique de proximité.
- **« Donner à voir »** sur les 8 sites internet participatifs de la Ville, l'écriture est ouverte et chacun signe ses propres articles. Cela valorise celles et ceux contribuant activement au projet et crée un climat de confiance entre l'institution et les citoyens.
- **Les initiatives partent des personnes.** C'est bien l'envie de faire qui prime. Le dispositif d'appel à projets permet d'accompagner toutes les personnes qui se proposent d'innover et de créer du lien social. Cette démarche est au cœur des pratiques des médiateurs numériques, au sein du quartier où ils accompagnent la construction de projets. Ainsi, l'écoute et la compréhension des acteurs participent d'une reconnaissance de « l'expertise d'usage » des citoyens. Elles permettent de transformer les « envies de faire » en projets.
- **« Outiller » : un moyen et non une fin en soi.** Les formations et les ateliers proposés offrent une meilleure maîtrise de l'outil, de ses capacités, de ses enjeux. Dans ce cadre, non seulement les savoirs se transmettent, les pratiques et les logiques citoyennes. Cela constitue autant de futurs projets possibles...
- **Promotion des « biens communs » :** La reconnaissance, protection et promotion de ces biens qui appartiennent à tous est un combat écologiste. « La politique numérique participe à ce combat en soutenant la logique des logiciels libres et les contenus réutilisables afin d'élargir les biens communs, l'économie non marchande, la mutualisation et le partage. »
- **Coopérer :** c'est un apprentissage qui transforme fondamentalement les pratiques. Apprendre à partager, à réutiliser, à animer un réseau est l'objet formation-actions d'une centaine d'heures qui ont notamment permis d'accompagner, chaque année, une vingtaine de porteurs de projet.
- **Favoriser l'innovation sociale :** les coopérations sur le numérique ont permis à de nombreux acteurs de secteurs d'activité différents de travailler ensemble. Aujourd'hui à Brest, les acteurs du « libre », de la solidarité et du développement durable forment un réseau encore informel d'un millier de personnes : « ce collectif dont nous favorisons l'émergence est un vecteur essentiel de la transformation vers un territoire en transition », précise Michel Briand.

Publié par la FEVE en mai 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine Candelier, Catherine Hervieu et Ronan Dantec, membres du bureau de la FEVE & Marco Di GIUSTO, chargé de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis
www.cedis-formation.org

[PUBLINFO]